

SEANCE N°1

Thèmes abordés :

- La création d'une entreprise
- Les fonctions de la comptabilité
- Le patrimoine
- Le principe de partie double
- Débit et crédit
- Comptes de bilan et comptes de gestion
- Le journal
- Le grand livre
- La balance
- Le bilan et le compte de résultat

Cours à étudier :

- **Paugam S., Teste M., Comptabilité financière – Comptabilité générale (2020), Sup Foucher, 500 p.**

Ce livre peut accompagner utilement le cours magistral. Il a une approche synthétique et permettra de vous familiariser avec les termes techniques et la logique comptable. La lecture répétée des chapitres indiqués est donc très fortement conseillée.

Il est disponible sur la bibliothèque en ligne de l'université (Mikado) après identification avec votre compte Paris 1 (<https://univ-scholarvox-com.ezpaarse.univ-paris1.fr/book/88904157>).

Chapitres à lire

Chapitre 1 : Histoire, définition et rôle de la comptabilité

Chapitre 2 : Normalisation et réglementation comptables

Chapitre 3 : Mécanismes de la technique comptable

Chapitre 4 : Organisation comptable

Chapitre 5 : Documents commerciaux et modalités de règlement

Chapitre 6 : Achats et ventes de biens

Chapitre 8 : Achats et ventes de services

Chapitre 10 : Les opérations de trésorerie

Chapitre 15 : Opérations courantes de financement – Partie 1 : Les capitaux propres

Chapitre 25 : Les documents de synthèse

En complément de cet ouvrage, vous devez également vous référer à un lexique des termes comptables.

- **Colasse, B. (2015). Dictionnaire de comptabilité : Compter/contenir l'entreprise. La Découverte, 220 p.**

Il est disponible sur la bibliothèque en ligne de l'université (Mikado) après identification avec votre compte Paris 1 (<https://doi-org.ezpaarse.univ-paris1.fr/10.3917/dec.colas.2015.01>).

Les termes suivants seront utilisés tout au long du semestre. Il est important que vous les compreniez. Pour cela, référez-vous régulièrement au lexique jusqu'à ce que le sens de la terminologie comptable vous devienne familier.

Actif	Conseil de normalisation des comptes publics (CNOCP)	Objectifs de la comptabilité
Autorité de marchés financiers (AMF)	Débit-crédit	Objectivité
Autorité des normes comptables (ANC)	Directives européennes	Ordre des experts-comptables (OEC)
Big.	Engagement	Pacioli
Bilan	États financiers (financial statements)	Partie double
Charges (expenses)	Exercice	Parties prenantes
Commissaire aux comptes	Expert-comptable	Passif
Compagnie nationale des commissaires aux comptes (CNCC)	Fait générateur	Patrimonialité
Comparabilité	Image fidèle	Performance
Comptabilité (accounting)	Livres	Pièces justificatives
Comptable	Magritte	Principes comptables
Compte	Monnaie	Produits (revenues)
Compte de résultat	Normalisation	Profession comptable
	Normes (standards)	Régularité
		Sincérité

Les définitions non comprises nécessitent que vous demandiez des explications à votre chargé de TD. Sans question posée, les définitions sont jugées comprises. Elles peuvent donc faire l'objet d'une évaluation.

Si vous voulez revenir sur certains termes employés en cours ou en TD et que vous avez mal compris, vous pouvez vous référer au lexique suivant, plus technique mais plus complet.

- **Lassègue P., Dejean F. Le Theule M. A. (2015) Lexique de comptabilité, Dunod 768 p.**

Il est disponible sur la bibliothèque en ligne de l'université (Mikado) après identification avec votre compte Paris 1 (<https://univ-scholarvox-com.ezpaarse.univ-paris1.fr/book/88919129>).

Les lectures ci-dessus sont obligatoires. Vous pouvez être interrogés à tout moment sur les informations qu'elles transmettent. Les réponses que vous donnerez feront l'objet d'une évaluation qui compte dans le contrôle continu.

Vous pouvez enfin vous référer à l'ouvrage suivant, à paraître à l'automne 2025.

- **Cloet H., Lefrancq S. (2025), La comptabilité financière en QCM, Ellipses, 230 p.**

Cet ouvrage réunit des annales des examens des années antérieures et des questions nouvelles. Elles font toutes l'objet d'une correction détaillée avec les écritures comptables correspondantes le cas échéant.

À noter que la lecture des chapitres indiqués et le recours aux annales permettent de réaliser le cas qui suit. De ce fait, aucun décalage éventuel entre l'avancement du cours magistral et celui des TD ne peut justifier un travail non fait.

Questions :

1. Explicitez les différences entre les emplois réversibles et les emplois irréversibles et citez un exemple de chacun.
2. Explicitez les différences entre les ressources réversibles et les ressources irréversibles et citez un exemple de chacune
3. Qu'est-ce qui différencie les comptes de bilan des comptes de gestion ?
4. Exprimez à l'aide d'une équation le HT à partir du TTC
5. Qu'est-ce qui différencie un paiement par virement d'un paiement à crédit ? Précisez ce qu'est un chèque.
6. Citez deux pièces comptables. Précisez ce qu'est une facture
7. Qu'est-ce qu'un solde débiteur ? Quels sont les comptes dont le solde est généralement débiteur ?
8. Donnez la formule de calcul des capitaux propres en comptabilité d'engagement.
9. Définissez le capital.
10. Citez les trois principaux types de résultats. Définissez-les.
11. Définissez la TVA à payer.

Les questions vous aident à réaliser les cas et vous préparent au partiel. Elles représentent approximativement le quart de votre note finale. Par ailleurs, vos réponses écrites ou orales les concernant peuvent donner lieu, à tout moment, à une évaluation. Toute évaluation est intégrée au contrôle continu.

Cas n°1

La société « Joug »

La société anonyme « **Joug** » commercialise du matériel de rugby. Créée le 1^{er} décembre N, le capital de la société s'élève à 300 000 euros et il a été intégralement versé.

A) Avant les débuts de l'exploitation

L'entreprise a effectué les opérations suivantes avant de débiter son exploitation :

- 1) Le capital a été intégralement versé par les associés sur un compte bancaire ouvert au nom de la société.
- 2) Les locaux ont été achetés et payés par virement pour 200 000 euros.
- 3) Les frais d'établissement sont payés par virement pour un montant de 3 000 euros (TVA non applicable). Ils sont inscrits au bilan.
- 4) **Joug** a acheté des meubles et des étagères auprès du fournisseur « JM Bruneau » pour 10 000 euros H.T. (TVA 20 %). Règlement à crédit à 30 jours.
- 5) **Joug** a contracté un emprunt, remboursable sur 10 ans, auprès de la Société Générale. La banque verse le montant de l'emprunt, soit 100 000 euros, sur le compte de la société.
- 6) **Joug** prélève 1 000 euros de la banque pour les porter en caisse.

B) La période d'exploitation

L'activité du magasin débute le 1^{er} décembre. Les opérations suivantes interviennent entre cette date et le 31 décembre N.

- 7) **Joug** achète des ballons, sacs, chaussures pour un montant global de 18 000 € H.T. (TVA 20%). Elle règle par virement la moitié de cette somme et le solde à crédit à 30 jours.
- 8) La société achète des fournitures de bureau (papier, stylos...) qu'elle paye en espèces pour 168 euros T.T.C. (TVA 20%).
- 9) Elle vend un des équipements pour adultes et enfants au Club d'Épernay pour 17 000 euros H.T. (TVA 20%) Règlement 50 % à crédit à 15 jours et 50% par virement.
- 10) **Joug** règle, par virement, le salaire de la vendeuse embauchée le 1^{er} décembre à temps partiel, soit 1 500 euros plus 200 euros de charges sociales patronales. Les charges sociales seront versées à l'organisme collecteur en N+1.
- 11) **Joug** paye une facture d'électricité par virement : 600 € H.T. (TVA 20%).
- 12) Le club d'Épernay envoie un chèque correspondant à la somme due par crédit et dont l'échéance est arrivée.
- 13) Les frais d'affranchissement postal (timbres...) de 100 euros (TVA non applicable) sont réglés en espèces.

Travail à faire :

- 1) Enregistrer les opérations au journal et au grand-livre de **Joug**.

- 2) Établir un bilan (patrimoine ou état des biens et des dettes) de la société avant le début de l'exploitation après avoir établi la balance.
- 3) Établir la balance au 31/12.
- 4) Quel est le montant de la TVA à payer au 31/12 ? Elle sera payée au 15 janvier N+1.
Comptabiliser les écritures nécessaires et compléter la balance en conséquence.
- 5) Présenter le bilan et le compte de résultat au 31/12.

Rappel important

La présentation au grand-livre doit évidemment correspondre à sa fonction d'information comptable. Une fois ouvert, un compte doit enregistrer toutes les opérations qui le concernent. Vous veillerez, par conséquent, à éviter d'ouvrir plusieurs fois le même compte dans vos écritures. Pour cela, commencez par tracer un grand-livre en colonnes, chaque colonne représentant une classe de comptes dans laquelle vous porterez les comptes appartenant à ladite classe.